

ON Semiconductor



Compte-rendu
De la réunion extraordinaire du CHSCT du
11 Juin 2015

La composition de l'assemblée était la suivante :

Yolande De Busschop	Présidente du CHSCT
Sophie Baquié	Collaboratrice Ressources Humaines
Jean-Louis Samudio	Secrétaire du CHSCT
Richard Salles	Membre du CHSCT
Martial Bouyer	Membre du CHSCT
Myriam Combes	Délégué syndical

Excusés :

Carolina De Landsheer	Directrice Ressources Humaines Europe
Patrice Levent	Site manager Vélizy
Nadège Pascaud	Agent de prévention CRAM
Docteur Redor	Médecin du travail du site de Vélizy
Christophe Basso	Site manager Toulouse
Docteur Bitoune	Médecin du travail du site de Toulouse
Mathieu Degy	Inspectrice du travail Toulouse
Brigitte Benoit	Inspectrice du travail Velizy
Olivier Vannier	Responsable sécurité du site Toulouse
Pascal Aigouy	Collaborateur de la Présidente ON SEMI France

La réunion est faite en conférence téléphonique avec la présidente du CHSCT et les élus du CHSCT.

Jean-Louis Samudio rappelle l'ordre du jour : Avis du CHSCT au sujet de la note d'information sur les conséquences en termes de conditions de travail et de santé sur le projet de licenciement économique de 6 salariés.

En préambule à la lecture de l'avis, Jean-Louis Samudio rappelle à l'assemblée la démission de Richard Salles , élu du CHSCT , le 01 Juin 2015 . Il n'y aura donc que 2 élus présents à cette réunion.

Le CE a déjà émis son avis le 26 Mai 2015 sur le plan de licenciement économique.

Jean-Louis Samudio lit la résolution du CHSCT (voir annexe 1) concernant le plan de licenciement de six employés. Le CHSCT émet un avis négatif au projet de la direction. Les élus présents votent à l'unanimité la résolution du CHSCT.

Toulouse le 11 Juin 2015.

Yolande De Busschop
Président du CHSCT

Jean-Louis Samudio
Secrétaire du CHSCT

ANNEXE 1



Résolution du CHSCT – ON SEMICONDUCTOR France

concernant le projet de licenciement économique de 6 salariés

La délégation du personnel du CHSCT ON SEMICONDUCTOR France a été convoquée à une réunion extraordinaire du CHSCT le 26 Mai 2015 pour se voir présenter un projet de licenciement économique de six salariés.

La note d'information du plan a été communiquée au CHSCT le 11 Mai 2015.

La direction ON SEMICONDUCTOR France a sollicité l'avis du CHSCT sur les conséquences du projet de licenciement de 6 salariés en termes de conditions de travail et de santé des employés concernés ou non par les suppressions de postes.

Durant cette réunion les membres du CHSCT ont questionné la direction pour mener à bien l'étude d'impact du projet. Les réponses ont été consignées dans le procès verbal du CHSCT du 26 Mai 2015. Le CHSCT a demandé des informations supplémentaires auxquelles la direction a répondu pendant la réunion extraordinaire.

Après l'étude du projet de licenciement économique et basé sur les informations et réponses délivrées par la direction, les membres du CHSCT alertent la direction sur :

- Premièrement , Un accroissement du stress et de la démotivation auprès des employés non licenciés en raison d'un manque de pérennité des postes démontré par les trois plans de licenciement successifs qu'a connu l'entité France en 2011 et 2012 et aujourd'hui en 2015 . Ce dernier plan ayant été décidé alors que la situation financière de l'entreprise et que la compétence et les performances de l'équipe licenciée sont jugées bonnes.

En particulier le CHSCT s'inquiète de l'avenir des postes de vendeurs automobile à Vélizy en raison d'une volonté du Management mondial des Ventes de renforcer fortement le bureau de Munich (Allemagne) et d'en faire le centre d'excellence pour le secteur automobile européen. Le CHSCT note aussi une tendance de l'entreprise à faire disparaître sur le site de Toulouse tous les petits services autres que ceux impliqués dans le développement de nouveaux produits. Après la disparition du 'regional marketing', de la qualité, de la protection intellectuelle vient la disparition du Customer marketing.

- Deuxièmement , La nécessité de parvenir à un accord concernant les indemnités et conditions de départ des employés licenciés pour minimiser au maximum le stress engendré par ce licenciement.

La délégation du personnel au CHSCT a pu formuler des propositions supplémentaires à celles présentées par la direction et qui sont les suivantes

- Des primes de licenciements conséquentes pour permettre aux licenciés d'avoir une situation financière leur permettant d'appréhender leur futur et donc de diminuer leur stress. Tout spécialement pour ces 6 salariés qui présentent une moyenne d'âge supérieure à 55 ans et auront donc énormément de difficultés à trouver un emploi surtout dans la situation économique que traverse actuellement la France.
- Sachant qu'un plan RPS est en cours d'exécution dans l'entreprise pour entre autres les raisons suivantes : forte surcharge de travail dans le passé pour certains métiers et une crainte sur la pérennité de l'emploi dans les entités France : une communication de la direction devra être réalisée pour rassurer les salariés principalement sur la pérennité des postes sur le site de Velizy et Toulouse

Les élus prennent note qu'aucun salarié de l'entité France ne récupérera les taches de travail des employés licenciés. Celles-ci étant réparties sur des employés ON SEMICONDUCTOR basés à l'étranger. De plus aucun transfert de connaissances et participation obligatoire aux négociations clientèle ne sont sollicités par l'entreprise auprès des employés licenciés.

Compte tenu d'une part de l'impossibilité du CHSCT d'évaluer les mesures d'accompagnement du licenciement que la direction négociera individuellement avec chaque salarié licencié. D'autre part, la succession des plans de licenciement économique (Sept 2011 et Oct 2012- Jan 2015), démontrant un fort risque sur la pérennité des postes, risque de provoquer une forte démotivation et une source de stress supplémentaire chez les employés restant non licenciés : **la délégation du personnel du CHSCT est défavorable à la mise en œuvre de ce projet.**

Nombre de représentants du personnel présents : 2

Nombre de voix pour l'adoption de la résolution : 2

La résolution est adoptée à l'unanimité

Le 11 Juin 2015 à Toulouse

Jean-Louis Samudio

Secrétaire du CHSCT

